

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 11 septembre 2023
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure :
- 388 et 390, rue de Port-Royal Est - Lots 1 998 609, 5 924 049 et 5 924 052 du cadastre du Québec : autoriser un taux d'implantation minimum inférieur à la norme prescrite de 30 % (40.08).
- 10.04** Correspondance et dépôt de documents
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 11 septembre 2023.
- 10.08** Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2023.

12 – Orientation

- 12.01** Adopter les projets retenus dans le cadre de la 3e édition du budget participatif de l'arrondissement.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à ATMOSPHERE inc. pour la fourniture et l'installation d'une tribune télescopique (gradins) et de fauteuils pour la maison de la culture Ahuntsic - Dépense totale de 1 187 766,57 \$, taxes incluses (contrat : 1 028 369,33\$ + contingences : 102 836,93 \$ + incidences 56 560,31 \$) - Appel d'offres public 23-10015 - 1 soumissionnaire / Imputation à la réserve immobilière (433 835,68 \$, net de ristourne).

- 20.02** Accorder un contrat de gré à gré à Arbre NB inc. pour l'abattage des arbres de rue affectés par le verglas du 5 avril 2023 - Dépense totale de 100 000 \$, taxes incluses (contrat : 93 304,51 \$ + variations des quantités 6 695,49 \$) / Imputation au comité de coordination des mesures d'urgence.
- 20.03** Octroyer un contrat de services professionnels de gré à gré à Groupe Intervia inc., pour la réalisation d'études de circulation et la préparation de plans pour l'ajout de panneaux « Arrêt » à diverses intersections de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville - Dépense totale de 54 555,64 \$, taxes incluses / Imputation à la réserve développement (49 816,57 \$, net de ristourne).
- 20.04** Accorder un soutien financier non récurrent de 2 500 \$ à Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (SHAC) pour la réalisation de la programmation automne/hiver 2023-2024, qui comprendra trois conférences, une exposition virtuelle et un spectacle.
- 20.05** Accorder un soutien financier de 15 000 \$ à Carrefour jeunesse emploi Ahuntsic Bordeaux Cartierville pour la réalisation du projet « Brigade d'hiver » pour la période du 1er novembre 2023 au 30 avril 2024 / Approuver le projet de convention à cet effet.
- 20.06** Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à Société de développement commercial District central pour la réalisation d'une murale artistique sur le bâtiment portant le numéro 105, rue Chabanel Ouest, pour l'année 2023 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.
- 20.07** Modifier la résolution CA23 09 0087, adoptée le 11 avril 2023, afin d'intégrer au montage financier une somme de 632 842 \$, net de ristournes, provenant du programme Aquatique Montréal (PAM) (jeu d'eau - parc Henri-Julien).
- 20.08** Modifier la résolution CA23 09 0130, adoptée le 8 mai 2023, afin de remplacer le nom de l'organisme Espace Trad par Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise et ratifier les conventions intervenues avec Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise, Marguerite à bicyclette et Concours international d'orgue du Canada.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé(e)s pour la période du 1er juin au 31 juillet 2023.
- 30.02** Approuver la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen de la 2e édition du budget participatif de Montréal susceptibles d'être mis en oeuvre sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et confirmer son engagement à réaliser ceux qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue de ce vote, sous réserve de la disponibilité des crédits.
- 30.03** Approuver le rapport final des dépenses relatives au projet ayant fait l'objet d'une aide financière du ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) 2019-2022 dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 30.04** Autoriser le règlement hors cour, pour la somme de 380 000 \$, du recours intenté par 2862-5622 Québec inc. (Groupe St-Lambert) contre la Ville en lien avec le contrat octroyé par la Ville à Groupe St-Lambert pour la construction et la mise en service d'un bâtiment accessoire afin de desservir les activités de la patinoire Bleu Blanc Bouge du parc De Mézy (appel d'offres public S-AC-2018-014) et, à cette fin, transférer le solde de 5 718,12 \$ réservé à titre d'incidences dans

le budget des contingences, autoriser des crédits additionnels au montant de 129 968,53 \$ et autoriser la Chef de division, Division du Litige contractuel, du Service des affaires juridiques, à signer tout document pour donner effet au règlement.

- 30.05** Autoriser le dépôt d'une demande de soutien financier dans le cadre du Programme de soutien financier destiné aux arrondissements pour la dynamisation des secteurs commerciaux situés hors des districts des sociétés de développement commercial.
- 30.06** Autoriser une dépense de 980 \$, taxes incluses, pour la participation de six personnes, élu(e)s et fonctionnaires, au 17e Gala-bénéfice du CRE-Montréal.
- 30.07** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 1000 \$ à différents organismes pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.08** Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 8 000 \$ aux organismes suivants : Prévention du crime Ahuntsic/Cartierville (1 000 \$), Entre-Maisons Ahuntsic (1 000 \$), Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (1 000 \$), Cultiver Montréal (500 \$) et Société d'histoire d'Ahuntsic-Cartierville (4 500 \$).

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance afin d'interdire les demi-tours sur le boulevard Henri-Bourassa, aux approches est et ouest de la rue Taché.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance afin d'interdire les demi-tours sur l'avenue Millen à l'approche nord de la rue Sauvé et sur l'avenue d'Auteuil à l'approche nord et sud de la rue Fleury Est.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance établissant l'obligation d'aller tout droit sur l'avenue Christophe-Colomb en direction nord à l'intersection du boulevard Crémazie Est (direction ouest).
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphe 3°), une ordonnance afin d'interdire les demi-tours, aux approches ouest et est sur la rue De Salaberry à l'intersection de la rue Valmont.
- 40.05** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.06** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser, pour l'immeuble portant les numéros 649 et 665, boulevard Gouin Est, l'occupation à des fins de centre de réadaptation (catégorie E.5(2)) - Lot 1 995 509 du cadastre du Québec - Zone 1328.
- 40.07** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser la construction d'un bâtiment résidentiel de trois étages, d'une hauteur de 12 mètres et comprenant 18 logements, un taux d'implantation de 55 % et des saillies allant jusqu'à la limite latérale du terrain, lequel est situé sur l'avenue Péloquin, entre le boulevard Henri-Bourassa Est et la rue Prieur Est - Lot 2 497 000 du cadastre du Québec - Zone 1369.

- 40.08** Accorder une demande de dérogation mineure visant à autoriser, pour l'immeuble portant les numéros 388 et 390, rue de Port-Royal Est, un taux d'implantation minimum inférieur à la norme prescrite de 30 % - Lots 1 998 609, 5 924 049 et 5 924 052 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003281855.
- 40.09** Adopter un règlement modifiant le Règlement sur la démolition d'immeubles (RCA11 09009), afin d'exclure son application aux lots 1 742 736, 1 742 738, 1 742 740 et 1 742 743 du cadastre du Québec, pour les bâtiments situés aux 10220 à 10252, rue Parthenais, et ce, en vertu de la Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure (RLRQ, chapitre A-2.001), pour le projet visant l'agrandissement et la modernisation de l'urgence de l'hôpital Fleury.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte des rapports relatifs au projet pilote Mobilité de quartier, lequel vise la réduction de l'utilisation de l'auto-solo dans le cadre du Programme Climat Municipalités phase 2 du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance